



## Déclaration réunion de négociation tripartite « avantages familiaux et conjugaux »

10 avril 2008

La question des « avantages familiaux et conjugaux » à la RATP constituait initialement un des points de la négociation relative à la réforme du régime spécial de retraites des agents de la RATP (séance de négociations du 29 novembre 2007)

**La réunion tripartite d'aujourd'hui, dite de « négociations », porte sur ce thème et n'est en réalité qu'un prétexte à une nouvelle remise en cause de nos acquis.**

Au cours de l'intersyndicale du 29 novembre 2007, il a été convenu de reporter cette thématique dans le cadre des discussions à venir à la RATP sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes comme il a été reporté sur l'année 2008 les discussions relatives à la pénibilité et aux conditions d'exercice des métiers qui doivent, elles aussi, ouvrir à négociations tripartites au second semestre.

**Les propositions qui nous sont aujourd'hui avancées sont en tous points identiques à celles initialement prévues, la logique ou plutôt l'ambition politique dogmatique d'aligner nos droits sur ceux de la fonction publique et du régime général n'amènent à aucune possibilité réelle de négociations.**

Le gouvernement, main sur le cœur, se dit attaché à échanger avec les organisations syndicales, vision soi-disant « moderne » d'un dialogue social de qualité, comme il se dit vouloir lutter contre les inégalités, sans remettre en cause notre niveau de protection sociale.

Aujourd'hui encore, force est de constater que sa vision du dialogue social se limite à imposer sans, à aucun moment, s'autoriser l'intelligence de trouver, avec les partenaires concernés, des pistes possibles d'amélioration et voire d'accords collectifs.

**Imposer le fond et discuter éventuellement des formes revient à mépriser l'ensemble des partenaires sociaux** dans leur capacité à trouver, au niveau de l'entreprise, des branches, comme au niveau national des champs de négociations, des accords permettant la mise en œuvre de situations équilibrées d'un point de vue social comme économique.

La lutte contre les inégalités et singulièrement « l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » restent des slogans qui cachent difficilement le fond de nouvelles remises en cause.

**L'égalité ce n'est pas supprimer les droits pour tous !** créant ainsi une égalité « par le bas », considérant les avantages acquis comme des disparités sociales, injustes et archaïques, la pseudo modernité prônée se trouvant dans une vision d'individualisation des situations, de recours à des solutions individuelles au détriment d'acquis collectifs porteurs de solidarité.

Pour ce qui est plus largement de nos acquis, la période que nous vivons à la RATP voit chaque jour son lot de remises en cause...

Nous ne reviendrons pas maintenant, aujourd'hui sur la question de la réforme de notre régime spécial de retraite de 2007 qui a amené actions et réactions de la part de notre organisation syndicale, consultation des agents, comme les nouvelles prétentions du gouvernement devront amener l'ensemble des salariés de notre pays à réagir, si le gouvernement ne revoit pas ses projets d'une nouvelle réforme des retraites pour 2008 touchant le public comme le privé.

La remise en cause du versement décès par la RATP, la mise en œuvre du suivi médical personnalisé, l'augmentation des franchises médicales (sur les visites comme sur les médicaments), la politique salariale (et notamment les critères injustes de redistribution de l'intéressement), les gains de productivité et les dégradations des conditions de travail qui en résultent sont autant de sujets qui, s'ils sont de nature différentes, ont la même logique : **Les acquis sociaux seraient des coûts que l'entreprise, que l'état ne veulent plus assumer mais faire supporter aux seuls salariés et retraités !**

Cette orientation politique n'a pas de cesse, aucun n'exemple d'embellie économique issue de remises en cause sociales ne peut nous être opposé et ce, même au niveau européen. Les cadeaux fiscaux de plusieurs milliards d'euros comme la mise en œuvre de la loi TEPA (qui coûte plus de 4 milliards à l'état) trouvent, après seulement quelques mois d'application, leurs limites et fait la démonstration de leurs inefficacités.

Les agents de la RATP sont très fortement attachés aux dispositions statutaires qui, si elles se doivent d'évoluer pour certaines d'entre elles, ne peuvent être remises en cause de façon aussi unilatérale qu'injuste.

Ce qui était « supportable » / « finançable » hier ne le serait plus aujourd'hui ... Au regard des résultats financiers historiques de la RATP, chacun est à même de constater que la situation que nous vivons aujourd'hui ne manque pas de piment !

**116 millions d'euros de résultats, 32 millions dévolus à l'intéressement et pas un centime pour le maintien des droits des femmes, des couples, des familles ; bien au contraire !**

La CGT/RATP identifie bien le seul responsable de cette situation qu'est le gouvernement, sa politique et les conséquences qu'elle en fait supporter aux agents de notre entreprise publique nationale de service public.

Nous abordons cette réunion dite de « négociations » avec un certain nombre d'analyses, de positionnements mais aussi et surtout de propositions alternatives qui permettent : **un élargissement des droits aux hommes, une plus grande assise des droits pour tous et des droits nouveaux pour les couples PACSés et les orphelins.**

Merci de votre attention.